

INDUSTRIES LASSONDE INC.



Rapport des états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS
31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020



Lassonde

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États consolidés du résultat net	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés des capitaux propres	9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y a pas de questions d'audit clés à communiquer dans notre rapport d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il a lieu.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Brigitte Chartier.

/ s / Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ⁽¹⁾

Le 25 mars 2022

Montréal, Québec

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116933

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Notes	Exercices terminés les 31 déc. 2021	31 déc. 2020
		\$	\$
Ventes	8	1 892 862	1 980 925
Coût des ventes		1 370 920	1 421 114
Frais de vente et d'administration		403 626	407 848
(Gains) pertes sur immobilisations		(43)	32
		1 774 503	1 828 994
Résultat d'exploitation		118 359	151 931
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		(764)	(808)
Frais financiers	10	11 124	17 340
Autres (gains) pertes	11	457	(809)
Résultat avant impôts		106 014	134 592
Impôts sur le résultat	12	27 562	32 718
Résultat net		78 452	101 874
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		77 511	97 816
À la participation ne donnant pas le contrôle	24	941	4 058
		78 452	101 874
Résultat de base et dilué par action (en \$)	24	11,18	14,11
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	24	6 933	6 934

Des informations supplémentaires concernant le résultat net sont présentées à la note 9.

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2021	31 déc. 2020
		\$	\$
Résultat net		78 452	101 874
Autres éléments du résultat global :			
Qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs et passifs financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		175	(1 995)
Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		2 567	1 493
Impôts sur le résultat	12	(695)	129
		2 047	(373)
Écart de conversion :			
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		(2 173)	(13 166)
		(126)	(13 539)
Qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs non financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		(1 130)	451
Impôts sur le résultat	12	299	(103)
		(831)	348
Coût des prestations des régimes à prestations définies :			
Réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies	27	13 390	(10 414)
Impôts sur le résultat	12	(3 541)	2 743
		9 849	(7 671)
		9 018	(7 323)
Total des autres éléments du résultat global		8 892	(20 862)
Résultat global		87 344	81 012
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		86 304	78 201
À la participation ne donnant pas le contrôle	24	1 040	2 811
		87 344	81 012

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

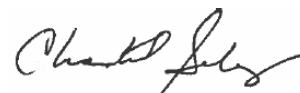
(audités)

	Notes	Au 31 déc. 2021 \$	Au 31 déc. 2020 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		305	6 803
Débiteurs	14	154 369	147 886
Impôt à recouvrer		4 587	7 730
Stocks	15	309 748	260 611
Instruments dérivés		1 657	1 122
Autres actifs à court terme	16	19 083	16 497
		489 749	440 649
Instruments dérivés		578	—
Participation dans une entreprise associée		8 353	7 260
Immobilisations corporelles	17	384 389	390 451
Immobilisations incorporelles	18	203 983	223 030
Actif net au titre des prestations définies	27	22 990	9 402
Autres actifs à long terme		1 182	1 237
Goodwill	19	308 371	309 605
		1 419 595	1 381 634
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		5 028	—
Créditeurs et charges à payer	20	269 115	260 219
Impôt exigible		5 638	8 376
Instruments dérivés		1 102	7 176
Autres passifs à court terme		5 068	3 782
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	84 387	10 676
		370 338	290 229
Instruments dérivés		16	3 014
Dette à long terme	21	91 045	204 810
Passif relatif au régime incitatif à long terme		852	72
Passif relatif aux régimes de retraite	27	413	2 250
Passifs d'impôt différé	12	91 424	84 292
Autres passifs à long terme	23	—	1 234
		554 088	585 901
Capitaux propres			
Capital-actions	24	48 136	48 143
Surplus d'apport		1 375	1 375
Cumul des autres réserves	25	55 760	51 322
Résultats non distribués		703 144	638 797
Participation ne donnant pas le contrôle	24	57 092	56 096
		865 507	795 733
		1 419 595	1 381 634

Au nom du conseil d'administration



 Pierre-Paul Lassonde
administrateur



 Chantal Bélanger
administratrice

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Attribuables aux actionnaires de la Société				Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves ⁱ⁾	Résultats non distribués		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	48 143	1 375	51 322	638 797	56 096	795 733
Résultat net	–	–	–	77 511	941	78 452
Autres éléments du résultat global	–	–	(923)	9 716	99	8 892
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	–	–	5 361	–	(44)	5 317
Dividendes	–	–	–	(22 811)	–	(22 811)
Rachat d'actions de catégorie A ⁱⁱ⁾	(7)	–	–	(69)	–	(76)
Solde au 31 décembre 2021	48 136	1 375	55 760	703 144	57 092	865 507
Solde au 31 décembre 2019	48 143	1 375	64 962	566 284	54 055	734 819
Résultat net	–	–	–	97 816	4 058	101 874
Autres éléments du résultat global	–	–	(11 958)	(7 657)	(1 247)	(20 862)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	–	–	(1 682)	–	1	(1 681)
Dividendes	–	–	–	(17 646)	(771)	(18 417)
Solde au 31 décembre 2020	48 143	1 375	51 322	638 797	56 096	795 733

i) Comprend la réserve de couverture et la réserve au titre de l'écart de change, tel que présenté à la note 25.

ii) Des informations supplémentaires concernant le rachat d'actions de catégorie A sont présentées à la note 24.5.

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 24.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2021	31 déc. 2020
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		78 452	101 874
Ajustements pour :			
Impôts sur le résultat	12	27 562	32 718
Charges d'intérêts	10	10 333	16 512
Amortissement des immobilisations	9	59 505	65 163
Variation de juste valeur d'instruments financiers		1 250	(588)
Coût du régime incitatif à long terme		891	97
Coût des régimes de retraite porté en résultat, net des cotisations		(2 026)	(11 011)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		764	808
(Gains) pertes sur immobilisations		(43)	32
(Gains) pertes de change latents		(75)	(4 709)
Autres		138	(67)
		176 751	200 829
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	26	(48 635)	51 197
Impôts encaissés		4 693	11 495
Impôts versés		(30 212)	(19 298)
Intérêts encaissés		160	405
Intérêts versés		(8 425)	(14 474)
Règlements d'instruments dérivés		(600)	1 033
		93 732	231 187
Activités de financement			
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction		(3 893)	(2 178)
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction		—	(195)
Remboursement de la dette à long terme		(38 101)	(71 814)
Dividendes versés sur les actions de catégorie A		(10 465)	(8 095)
Dividendes versés sur les actions de catégorie B		(12 346)	(9 551)
Dividendes versés à la participation ne donnant pas le contrôle	24	—	(771)
Rachat d'actions de catégorie A	24	(76)	—
		(64 881)	(92 604)
Activités d'investissement			
Contrepartie versée lors d'un regroupement d'entreprises, nette des fonds en caisse acquis	6	—	(80 647)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(31 770)	(36 460)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(5 872)	(4 060)
Produit net de cession d'immobilisations corporelles		43	143
Acquisition d'une participation dans une entreprise associée		(1 046)	—
Acquisition d'autres actifs à long terme		(1 302)	—
Acquisition d'instruments dérivés		(454)	—
		(40 401)	(121 024)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(11 550)	17 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		6 803	(10 590)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		24	(166)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	26	(4 723)	6 803

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 26.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1.	Description de l'entreprise	12
Note 2.	Méthodes comptables	12
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	23
Note 4.	Adoption de normes IFRS	24
Note 5.	Modifications comptables futures	24
Note 6.	Regroupement d'entreprises	25
Note 7.	Participation dans une entreprise associée	29
Note 8.	Ventes	29
Note 9.	Informations supplémentaires concernant le résultat net	30
Note 10.	Frais financiers	30
Note 11.	Autres (gains) pertes	30
Note 12.	Impôts sur le résultat	31
Note 13.	Instruments financiers	33
Note 14.	Débiteurs	38
Note 15.	Stocks	38
Note 16.	Autres actifs à court terme	38
Note 17.	Immobilisations corporelles	39
Note 18.	Immobilisations incorporelles	41
Note 19.	Goodwill	42
Note 20.	Créditeurs et charges à payer	43
Note 21.	Dette à long terme	43
Note 22.	Régime incitatif à long terme	46
Note 23.	Autres passifs à long terme	47
Note 24.	Capitaux propres	48
Note 25.	Cumul des autres réserves	50
Note 26.	Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie	50
Note 27.	Avantages postérieurs à l'emploi	52
Note 28.	Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	57
Note 29.	Gestion du capital	64
Note 30.	Engagements et éventualités	65
Note 31.	Informations sectorielles	65
Note 32.	Transactions entre parties liées	67
Note 33.	Intérêts détenus dans d'autres entités	69

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de l'entreprise

Industries Lassonde inc. est une société constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto. Le siège social est situé au 755, rue Principale, Rougemont, Québec, Canada.

Industries Lassonde inc. et ses filiales (ensemble, « la Société ») développent, fabriquent et commercialisent en Amérique du Nord une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire, des collations à base de fruits sous forme de barres et bouchées ainsi que des concentrés de jus surgelés. La Société est la plus importante productrice de jus et boissons de fruits au Canada et une des deux plus grandes productrices de jus et boissons de fruits non-réfrigérés de marque privée aux États-Unis. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges. De plus, la Société développe, fabrique et commercialise des produits alimentaires spécialisés tels que des bouillons et sauces à fondue ainsi que des sauces pour pâtes. Elle produit également du cidre de pomme et des boissons à base de cidre et elle importe des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine afin de les conditionner et de les commercialiser.

Note 2. Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 mars 2022. Ceux-ci ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations publiées, en vigueur ou adoptées par anticipation, applicables au 31 décembre 2021.

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception du régime incitatif à long terme, de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies et de certains instruments financiers. Ces éléments sont comptabilisés tel que décrit aux notes 2.16, 2.17 et 2.18, respectivement.

2.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société (« monnaie étrangère ») sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change découlant de la conversion de ces éléments et transactions sont portés en résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. À la cession complète ou partielle de l'investissement dans l'établissement à l'étranger, la réserve au titre de l'écart de change ou une portion de celle-ci sera portée en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs transférés par l'acquéreur. La Société comptabilise la juste valeur de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition comme faisant partie de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise. La Société comptabilise en tant qu'actif le droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée si certaines conditions spécifiées sont remplies. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit de mesurer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes liés aux regroupements d'entreprises sont portés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, de même que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. Des actifs et passifs d'impôt différé peuvent être générés et sont comptabilisés tel que décrit à la note 2.7.2. Le résultat net de l'entreprise acquise est inclus dans le résultat net consolidé de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Si, à la date d'acquisition, le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la contrepartie transférée, l'excédent est porté immédiatement en résultat net à titre de gain sur un regroupement d'entreprises à des conditions avantageuses. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût à titre d'actif et est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

2.5 Consolidation

2.5.1 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée directement par la Société ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales. La Société contrôle une entité lorsqu'elle :

- ♦ Détient le pouvoir sur l'entité;
- ♦ Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité; et
- ♦ A la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les montants et les rendements qu'elle obtient.

La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments énumérés ci-dessus ont changé.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Industries Lassonde inc. et les comptes de ses filiales. Les comptes des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être à la date à laquelle la Société perd le contrôle. Les soldes, produits, charges et flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de Industries Lassonde inc.

2.5.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales qui en font l'objet.

La Société comptabilise dans les capitaux propres les transactions modifiant le pourcentage de détention attribuable aux actionnaires de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas la perte de contrôle de celle-ci. La valeur comptable des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et celle des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour tenir compte des changements de leurs participations relatives dans la filiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.5.3 Participations dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler.

Les participations dans une entreprise associée sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût, incluant les coûts de transaction. Elle est ensuite ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée. Au besoin, des ajustements sont apportés à la quote-part dans le résultat net de l'entreprise associée pour tenir compte de l'amortissement des actifs amortissables sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et pour que les méthodes comptables de l'entreprise associée concordent avec celles de Industries Lassonde inc. À chaque exercice, la Société détermine s'il y a des indications objectives de perte de valeur de sa participation dans l'entreprise associée. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

2.6 Constatation des ventes

La Société comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit.

2.6.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsque la Société a rempli les conditions et obligations en vertu du contrat et que le client obtient le contrôle des produits. Ainsi, la Société comptabilise ses revenus comme suit :

- ♦ Au moment où les biens sont livrés chez le client et qu'il en accepte la possession, si la Société a une obligation de livrer les biens à un endroit spécifié par le client;
- ♦ Au moment où les biens quittent les établissements de la Société par l'entremise du transporteur du client, puisque le contrôle est dans ce cas transféré au client lorsque le transporteur a pris possession des biens; ou
- ♦ Au moment où la fabrication des biens est complétée, même si ces derniers ne sont pas livrés, pour les contrats où la possession des biens est transférée au client dès ce moment et où l'obligation de la Société se limite à la fabrication.

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant correspond au prix de vente, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion des produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

2.6.2 Revenus tirés de la prestation de services

Les revenus tirés de la prestation de services correspondent principalement aux services de livraison rendus après que le transfert de contrôle des biens à livrer ait eu lieu. Ils sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits, au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

2.7 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont portés en résultat net sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent.

2.7.1 Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de la période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'impôt à recouvrer et à l'impôt exigible constatés à l'état consolidé de la situation financière, ils tiennent compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à interprétation. Des passifs sont comptabilisés, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

2.7.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporaires, attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables, entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés à l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt. L'incidence fiscale de ces différences est prise en compte dans l'état consolidé de la situation financière à titre d'actifs et de passifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé comprennent également les pertes fiscales et les crédits d'impôt inutilisés. Aucun impôt différé n'est constaté pour les éléments suivants :

- ♦ Différences temporaires lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte pas le résultat net comptable ou imposable; et
- ♦ Différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill, sauf s'il est déductible fiscalement.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée et est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture. Lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs d'impôt différé antérieurs à la date d'acquisition sont réévalués.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales lorsqu'il est probable que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même administration fiscale sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière, et ce, à l'égard d'une même entité imposable ou d'entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.8 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé de la même façon que le résultat de base par action, à l'exception du fait que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options d'achat d'actions octroyées par la Société.

2.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il y a lieu, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif. En situation de découvert bancaire, le montant est présenté au passif à court terme.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Il peut également comprendre, provenant de la réserve de couverture en capitaux propres, des gains et pertes de change sur les contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères et des gains et pertes de tout autre instrument dérivé visant la couverture des fluctuations de prix relatifs aux achats de matières premières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.11 Immobilisations corporelles

2.11.1 Actifs détenus en propre

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Les subventions publiques reçues ou à recevoir pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût. Il peut également comprendre des gains et pertes de change sur les contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles libellées en monnaies étrangères. Ces gains et pertes de change proviennent de la réserve de couverture en capitaux propres. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément.

Des parties de certaines immobilisations corporelles peuvent exiger un remplacement à intervalle régulier. Les coûts de remplacement partiel engagés après que l'immobilisation corporelle soit dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction sont ajoutés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisés comme une composante séparée, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces coûts iront à la Société et que les coûts peuvent être évalués de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts d'entretien courant sont portés en résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat net dans les (gains) pertes sur immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon les modes d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de chaque composante ou aux taux suivants :

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité estimées ou taux
Terrains et bâtiments		
Terrains	—	—
Stationnements	Dégressif	10 à 20 %
Bâtiments	Dégressif et linéaire	3 % 15 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Machinerie et outillage		
Machinerie et outillage	Linéaire	3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Autres		
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 15 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les immobilisations corporelles qui sont en cours ne sont pas amorties tant que l'actif n'est pas dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction et comprennent les dépôts versés relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.11.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

Lorsqu'un contrat est conclu, la Société évalue s'il est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé.

Tous les contrats de location sont constatés à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Ceux-ci sont portés en résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location futurs selon le taux implicite du contrat, s'il peut être déterminé facilement, ou le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location futurs incluent les loyers fixes, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. Lorsque les paiements de location comprennent des montants relatifs à des composantes non locatives, ils sont inclus dans le calcul de l'obligation locative. L'obligation locative figure à l'état consolidé de la situation financière dans la dette à long terme. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation correspond à l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation figure à l'état consolidé de la situation financière dans les immobilisations corporelles. Il est ensuite évalué au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent.

Les paiements de location qui n'ont pas été inclus dans l'obligation locative sont portés en résultat net dans la période à laquelle ils se rapportent.

En cas de modification du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est effectué à l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la modification représente une diminution de l'étendue du contrat de location, la différence entre l'ajustement apporté à l'obligation locative et à l'actif au titre du droit d'utilisation, s'il y a lieu, est comptabilisée comme un gain ou une perte sur modification de contrat de location. Le gain ou la perte sur modification de contrat de location est présenté dans les (gains) pertes sur immobilisations à l'état consolidé du résultat net. Si la modification représente une composante locative distincte, elle est comptabilisée comme un contrat de location distinct.

2.12 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt pour investissement et innovation, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat net sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont portées en résultat net, en réduction des dépenses s'y rattachant.

2.13 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises et d'immobilisations incorporelles acquises séparément.

2.13.1 Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill dans la mesure où elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.13.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Catégories	Durées d'utilité estimées
Technologies et logiciels	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	20 ans
Relations clients	5 à 15 ans
Certifications	10 ans
Clauses de non-concurrence	1 à 5 ans

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

2.14 Dépréciation d'actifs non financiers

2.14.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est alors portée en résultat net dans les (gains) pertes sur immobilisations.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est alors portée en résultat net dans les (gains) pertes sur immobilisations.

2.14.2 Goodwill

À chaque exercice, ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'UGT de façon proportionnelle.

Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat net de la période au cours de laquelle elle est identifiée dans les (gains) pertes sur immobilisations. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.15 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est plus probable qu'improbable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actualisée et l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

Une provision pour contrat déficitaire est évaluée et comptabilisée lorsque la Société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

2.16 Régime incitatif à long terme

La valeur des unités d'actions restreintes (« UAR ») et des droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») attribués aux cadres supérieurs de la Société est comptabilisée en résultat net à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des UAR et des DPVA. Un passif correspondant est inscrit à l'état consolidé de la situation financière à titre de passif relatif au régime incitatif à long terme. Le passif est réévalué à chaque date de clôture, jusqu'au moment du règlement. Les réévaluations sont portées en résultat net à titre de charge de rémunération.

Le règlement des UAR et des DPVA est effectué en espèces.

2.17 Avantages postérieurs à l'emploi

2.17.1 Régimes à cotisations définies

La Société porte en résultat net les cotisations en vertu des régimes à cotisations définies dans la période où les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de verser des sommes additionnelles autres que celles prévues par les régimes.

2.17.2 Régimes à prestations définies

À chaque date de clôture des états financiers consolidés annuels, une extrapolation des données des plus récentes évaluations actuarielles complètes est effectuée par des actuaires indépendants afin de mesurer, aux fins de la comptabilisation, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif des régimes de retraite.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de la période et, s'il y a lieu, le coût des services passés sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité.

Le taux d'actualisation est choisi par la direction à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les obligations à taux fixe de corporations de première qualité, taux qui sont ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

L'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur de l'actif des régimes à prestations définies, déduction faite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de réductions de cotisations futures à verser aux régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les composantes du coût des prestations des régimes à prestations définies sont comptabilisées comme suit :

- ♦ Le coût des services est porté en résultat net. Il comprend :
 - Le coût des services rendus au cours de la période;
 - Le coût des services passés porté en résultat net de la période au cours de laquelle survient la modification du régime; et
 - Le gain ou la perte résultant d'une liquidation du régime porté en résultat net de la période au cours de laquelle la liquidation du régime a lieu.
- ♦ Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies sont portés en résultat net. Ils sont calculés en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation.
- ♦ Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont portées dans les autres éléments du résultat global. Elles sont comptabilisées dans les résultats non distribués à l'état consolidé des capitaux propres et comprennent :
 - Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes, de changements dans les hypothèses financières et démographiques;
 - Le rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts; et
 - La variation de l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu, à l'exception des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies.

2.18 Instruments financiers

2.18.1 Actifs et passifs financiers

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. En règle générale, les instruments financiers sous forme d'actifs financiers et de passifs financiers sont présentés séparément. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier.

2.18.2 Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière, lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.18.3 Classement des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers sont ultérieurement classés comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique lié à la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a effectué les classements suivants :

- ♦ La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, le découvert bancaire, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- ♦ Les instruments dérivés qui sont désignés à des fins de couverture sont classés comme ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les gains et pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés tel que décrit à la note 2.18.8; et
- ♦ Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés tel que décrit à la note 2.18.7.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.18.4 Dépréciation des actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, la Société évalue les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés au coût amorti. Ces pertes de crédit attendues sont évaluées au moyen d'une matrice fondée sur l'historique des pertes de crédit et sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers classés au coût amorti est comptabilisée en résultat net.

2.18.5 Modification de passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint et l'obligation précisée au contrat est soit exécutée, annulée ou expirée. Un échange d'instruments d'emprunt dont les conditions sont substantiellement différentes est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. De même, une modification substantielle des conditions d'un passif financier est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif financier est comptabilisée en résultat net ainsi que les coûts de transaction non amortis.

2.18.6 Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement

Les coûts de transaction directement imputables à l'obtention ou à la modification d'un financement qui ne résulte pas en une décomptabilisation sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable du passif financier correspondant et sont amortis sur la durée de l'entente de financement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, les coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif à long terme sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière, en tant qu'autres actifs à long terme, et sont amortis selon le mode d'amortissement linéaire sur la durée de la facilité de crédit. La portion à court terme est présentée dans les autres actifs à court terme en tant que frais payés d'avance.

2.18.7 Instruments dérivés

La Société a recours à certains instruments dérivés afin :

- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et fournitures, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et, s'il y a lieu, sa contrepartie en espèces lors d'investissements dans des établissements à l'étranger libellés en monnaies étrangères;
- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt;
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières et fournitures; et
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations de la valeur marchande des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société en lien avec le régime incitatif à long terme.

La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique d'instruments dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont portés en résultat net. Ils sont présentés au net avec l'élément faisant l'objet d'une couverture économique.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique des autres instruments dérivés sont portés en résultat net dans les autres (gains) pertes en tant que variation de juste valeur d'instruments financiers dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.18.8 Comptabilité de couverture

Documentation

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle se conforme aux règles qui le lui permettent. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture à des actifs ou passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou encore à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments désignés à des fins de couverture répondent aux contraintes d'efficacité.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour couvrir le risque de prix et le risque de change de certains de ses achats de matières premières et fournitures, pour couvrir le risque de change de certaines de ses acquisitions d'immobilisations corporelles et pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur certains de ses emprunts à taux variable.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs ou de passifs financiers, la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Toute portion inefficace est immédiatement portée en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple des stocks), la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Le montant porté dans le cumul de la réserve de couverture est transféré des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition, sans être comptabilisé au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global.

Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux règles de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective pour cette relation ou instrument. Si l'élément couvert est un actif ou passif financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont reclassés en résultat net dans la même période où l'élément couvert sous-jacent est constaté au résultat net. Dans le cas où l'élément couvert est un actif non financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont transférés des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition, sans être comptabilisés au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global. De plus, si la Société estime que l'opération future ne se réalisera pas, les gains ou pertes cumulés constatés dans la réserve de couverture sont immédiatement reclassés en résultat net dans les autres (gains) pertes.

2.19 Information sectorielle

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les activités de la Société sont présentées dans un seul secteur, soit celui du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire; de concentrés de jus surgelés; et de produits alimentaires spécialisés; ainsi que de l'importation, du conditionnement et de la commercialisation de vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine. Ce secteur d'activité comprend également la prestation de services liés à la vente de ces produits. La structure de gestion et du système d'information interne indique de quelle manière la Société gère son entreprise et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de la performance. De ce fait, la Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 3. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Ces hypothèses et ces estimations sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourraient donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.1 Évaluation des revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant comprend des déductions pour rabais ou redevances dont l'établissement requiert, dans certains cas, des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.2 Évaluation des impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où la Société exerce ses activités.

Des hypothèses et estimations sont émises afin de déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur de la Société ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en ampleur, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Le recours au jugement est également nécessaire pour évaluer l'incidence des interprétations, des lois et règlements fiscaux, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable de l'impôt à recouvrer, de l'impôt exigible ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé.

3.3 Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives

Les paiements de location futurs utilisés pour calculer la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative comprennent les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue du bien loué et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Afin d'évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de location futurs, la Société doit déterminer son taux marginal d'emprunt lorsque le taux implicite du contrat ne peut être déterminé facilement.

3.4 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et du calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des prestations des régimes à prestations définies porté en résultat net et en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 27 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.5 Évaluation d'actifs non financiers

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres tels que les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et incorporelles.

Se reporter à la note 19 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

3.6 Regroupement d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des immobilisations incorporelles de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des immobilisations incorporelles acquises auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 6 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Note 4. Adoption de normes IFRS

4.1 Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre du projet de réforme des taux d'intérêt de référence, la Société a adopté les versions modifiées des normes suivantes : IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4 *Contrats d'assurance* et IFRS 16 *Contrats de location*. Toutes ces normes s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'incidence de cette réforme sur les états financiers consolidés de la Société dépendra des faits et circonstances de toute modification future des instruments financiers et des modifications futures des taux de référence, auxquels sont indexés les instruments financiers de la Société. Au 31 décembre 2021, aucun instrument financier n'a été modifié dans le cadre du projet de réforme des taux d'intérêt de référence.

Note 5. Modifications comptables futures

5.1 IAS 16 Immobilisations corporelles

En mai 2020, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a modifié la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles* afin de modifier le traitement comptable des produits nets de la vente d'articles produits avant que l'immobilisation corporelle soit dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Dorénavant, ces produits devront être comptabilisés conformément aux autres normes applicables au lieu d'être portés en réduction du coût de l'immobilisation corporelle.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

5.2 IAS 1 Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture.

En février 2021, l'IASB a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* pour que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. L'IASB a élaboré des indications et des exemples pour aider les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir concernant les méthodes comptables.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

5.3 IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a modifié la norme IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* afin de clarifier la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

5.4 IAS 12 Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a modifié la norme IAS 12 *Impôt sur le résultat* afin de restreindre la portée de l'exemption de comptabilisation de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'une même valeur.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

Note 6. Regroupement d'entreprises

6.1 Sun-Rype

6.1.1 Description du regroupement d'entreprises

Le 3 janvier 2020, la Société a complété l'acquisition de 100 % des actions de Sun-Rype Products Ltd. et de deux de ses entités affiliées (ensemble, « Sun-Rype »), à la suite de la signature, le 29 octobre 2019, d'une entente définitive à cet effet.

Fondé en 1946, Sun-Rype est un fabricant canadien de collations et de boissons à base de fruits dont les installations sont situées à Kelowna, en Colombie-Britannique et dans les villes de Selah et Wapato, dans l'État de Washington. Sun-Rype fabrique et vend une gamme de jus et de boissons à base de fruits prêts à boire sous la marque Sun-Rype, ainsi que des collations à base de fruits sous les marques Sun-Rype, Fruit to Go, FruitSource et Good Bites. Son siège social est situé à Kelowna, en Colombie-Britannique.

Ce regroupement d'entreprises permet à la Société de consolider sa présence dans le secteur des jus et boissons de marque nationale et de marque privée au Canada et aux États-Unis, de proposer une gamme plus étendue de produits et de renforcer sa présence sur le marché nord-américain.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

6.1.2 Source des fonds et juste valeur de la contrepartie transférée

	Au 3 janv. 2020
	\$
Source :	
Crédit rotatif CA	90 866
	90 866
Frais d'acquisition ⁱ⁾	(1 482)
Frais liés au crédit rotatif CA ⁱⁱ⁾	(121)
Contrepartie à recevoir ⁱⁱⁱ⁾	(2 198)
Juste valeur de la contrepartie transférée	87 065

i) Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat net.

ii) Comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis linéairement sur la durée de l'entente.

iii) Correspond à l'ajustement du fonds de roulement et de la valeur comptable des immobilisations corporelles aux livres du vendeur. La contrepartie à recevoir a été encaissée au cours du deuxième trimestre de 2020.

6.1.3 Frais liés à l'acquisition et au financement

Au 31 décembre 2020, le coût total des frais liés à l'acquisition et au financement se détaille comme suit :

	Au 31 déc. 2020
	\$
Frais d'acquisition ⁱ⁾	1 545
Frais liés au crédit rotatif CA ⁱⁱ⁾	121
	1 666

i) Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat net. Comprend un montant de 1 482 000 \$ qui a été porté en résultat net au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

ii) Comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis linéairement sur la durée de l'entente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

6.1.4 Actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition

La Société a finalisé le prix d'achat et a ajusté rétroactivement la répartition préliminaire de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition du 3 janvier 2020, afin de tenir compte de nouvelles informations obtenues à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

	Au 3 janv. 2020
	\$
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 418
Débiteurs	20 094
Impôts à recouvrer	395
Stocks	30 576
Autres actifs à court terme	1 024
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	58 756
Immobilisations incorporelles	8 945
Autres actifs à long terme	514
	126 722
Passif	
Créditeurs et charges à payer	18 081
Instruments dérivés	136
Autres passifs à court terme	1 986
Dette à long terme ⁱ⁾	23 031
Passif d'impôt différé	7 177
	50 411
Actif net identifiable acquis	76 311

ⁱ⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives d'un montant de 23 031 000 \$.

6.1.5 Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements prévus.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur juste valeur. Les stocks de produits finis sont évalués à leur valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

La Société a mandaté un expert pour l'assister dans son évaluation des immobilisations corporelles acquises. Il existe généralement diverses approches acceptées pour déterminer la juste valeur. Le coût de reconstitution, le coût de remplacement et l'approche par le marché ont été appliquées pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles. La Société a déterminé la juste valeur des immobilisations corporelles en se fondant sur le rapport de l'évaluateur indépendant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Immobilisations incorporelles

La Société a procédé à l'évaluation des immobilisations incorporelles acquises. L'évaluation du nom commercial et des marques de commerce de Sun-Rype a été effectuée selon la méthode de l'exonération des redevances. La méthode de la perte de profits a été employée pour évaluer les engagements de non-concurrence. Après avoir analysé l'apport des autres éléments d'actif à la réalisation des flux de trésorerie, la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes a été employée pour calculer la valeur des relations clients. La méthode de l'exonération des redevances, la méthode de la perte de profits et la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus, selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de revenus de Sun-Rype, le taux de diminution de la clientèle et certaines autres hypothèses pertinentes.

	Durées d'utilité estimées	Juste valeur
		\$
Immobilisations incorporelles		
Relations clients	15 ans	3 639
Marques de commerce et nom commercial	20 ans	4 738
Clauses de non-concurrence	5 ans	568
		8 945

6.1.6 Goodwill découlant du regroupement d'entreprises

	Au 3 janv. 2020
	\$
Contrepartie transférée	87 065
Moins :	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	76 311
Goodwill	10 754

Le regroupement d'entreprises permet à la Société de solidifier sa présence en Amérique du Nord. Il permettra notamment de réaliser d'importantes économies d'échelle en raison du pouvoir d'achat supérieur du groupe consolidé et permettra également d'obtenir des avantages découlant de la mise en commun de la logistique et de la distribution.

Un montant de 692 000 \$ du goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises est déductible linéairement aux fins fiscales sur une période de 15 ans.

6.1.7 Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 comprend des ventes d'un montant de 175 350 000 \$ et un résultat net d'un montant de 5 574 000 \$, générés par les activités de Sun-Rype au Canada et aux États-Unis.

L'acquisition ayant eu lieu le 3 janvier 2020, la Société estime que si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1^{er} janvier 2020, il n'y aurait pas eu d'incidence additionnelle significative sur les ventes consolidées et le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre de 2020. La Société estime que ces données représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de 12 mois et qu'elles peuvent fournir des points de référence aux fins de comparaison avec la performance financière des périodes futures.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 7. Participation dans une entreprise associée

La Société détient une participation de 19,2 % de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond »). Diamond est spécialisée dans la production, le marketing et la distribution de vins et boissons alcooliques et est inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole DWS.V. Son siège social est situé à Niagara-on-the-Lake, Ontario. En vertu d'un contrat de droit d'investisseur, la Société a le droit de nommer deux des sept administrateurs au sein du conseil d'administration de cette entreprise. La Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Diamond et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

En juin 2021, dans le cadre d'un placement privé, la Société a acquis une débenture convertible non garantie de Diamond d'un montant de 1 160 000 \$. En octobre 2021, dans le cadre d'un placement privé, cette débenture a été convertie en actions ordinaires supplémentaires du capital de Diamond et en bons de souscription. La Société a également fait l'acquisition d'actions ordinaires et de bons de souscription supplémentaires pour une contrepartie en espèces de 1 500 000 \$.

En novembre 2021, Diamond a consolidé son capital-actions sur une base de 10 pour 1.

Le tableau suivant présente un sommaire de la participation de la Société dans Diamond :

	Au 31 déc. 2021 (en unités)	Au 31 déc. 2020 (en unités) ⁱ⁾
Actions ordinaires	5 346 506	3 847 895
% de détention	19,2 %	19,2 %
Bons de souscription à un prix d'exercice de 2,20 \$ l'action, échéant en octobre 2024	1 123 959	—
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 2,00 \$ l'action, échéant en septembre 2024	40 000	40 000
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 1,40 \$ l'action, échéant en septembre 2025	40 000	40 000
Unités d'actions différées	63 057	—

i) Les informations présentées au 31 décembre 2020 ont été ajustées pour refléter l'impact de la consolidation du capital-actions de Diamond sur une base de 10 pour 1 en novembre 2021.

Note 8. Ventres

	Exercices terminés les 31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	1 863 121	1 943 361
Revenus tirés de la prestation de services	27 597	36 604
Autres revenus	2 144	960
	1 892 862	1 980 925

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 9. Informations supplémentaires concernant le résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	11 419	11 850
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	27 468	30 425
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	8 150	8 269
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	23 887	26 469
Charge liée aux contrats de location de courte durée	6 732	4 814
Charge liée aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	22	13
Charge liée aux paiements de location variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ⁱ⁾	969	820
Charge liée aux avantages du personnel	288 467	303 211
Charge liée à la recherche et au développement	757	919
Crédits d'impôt liés à la recherche et au développement	(265)	(322)

- i) La Société dispose d'ententes d'approvisionnement avec un de ses fournisseurs pour l'installation d'équipements dans deux usines de la Société pour la fabrication et l'approvisionnement de bouteilles de plastique en polytéréphthalate d'éthylène. La Société a déterminé que les ententes d'approvisionnement contenaient chacune un contrat de location. Les paiements sont calculés en fonction des coûts engendrés et du nombre de bouteilles de plastique fabriquées par le fournisseur et sont ajustés annuellement en fonction de facteurs spécifiés dans les ententes. Les ententes ne prévoient pas de paiements fixes.

Le coût des ventes présenté à l'état consolidé du résultat net correspond au coût des stocks passé en charge pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

Note 10. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Intérêts de la dette à long terme	6 849	12 090
Intérêts sur les obligations locatives	1 886	2 175
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	1 363	2 347
Autres intérêts, net des revenus d'intérêts	235	(100)
Charges d'intérêts	10 333	16 512
Frais bancaires	791	828
	11 124	17 340

Note 11. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
(Gains) pertes de change	183	—
Variation de juste valeur d'instruments financiers dérivés	274	(245)
Autres (gains) pertes	—	(564)
	457	(809)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 12. Impôts sur le résultat

12.1 Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Résultat avant impôts	106 014	134 592
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôts sur le résultat net calculée à 26,5 %	28 094	35 666
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	6	(227)
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	(424)	(1 202)
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	362	326
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales sur l'impôt différé	41	—
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(312)	209
Report de pertes aux années antérieures ⁱ⁾	—	(2 243)
Autres	(205)	189
	27 562	32 718

- i) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, des filiales américaines de la Société ont bénéficié d'un report de pertes aux années antérieures donnant droit à un montant à recevoir de 2 106 000 \$ en vertu du Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act (« CARES Act »).

12.2 Impôts portés en résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	27 432	19 652
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(1 328)	511
	26 104	20 163
Impôt différé		
Charge d'impôt différé de l'exercice	401	12 857
Ajustement de l'impôt différé attribuable aux modifications des taux d'imposition et des lois fiscales	41	—
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	1 016	(302)
	1 458	12 555
	27 562	32 718

12.3 Impôt différé

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société possédait des pertes en capital inutilisées d'un montant de 8 436 000 \$ pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment dans le futur et ne peuvent être utilisées que lorsque des gains en capital seront réalisés par les entités ayant des pertes en capital reportées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en lien avec les différences temporaires relatives aux résultats non distribués des filiales étrangères puisque la Société est en position de déterminer le moment où elles se renverseront et qu'il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Le montant des différences temporaires était de 219 925 000 \$ au 31 décembre 2021 (210 259 000 \$ au 31 décembre 2020) pour un passif d'impôt différé potentiel de 10 996 000 \$ (10 513 000 \$ en 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.4 Explication de la variation des passifs d'impôt différé

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Solde au début	84 292	68 953
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net	1 458	12 555
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	3 937	(2 769)
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres ⁱ⁾	1 807	(573)
Passif d'impôt différé repris lors d'un regroupement d'entreprises	—	7 177
Écart de change	(70)	(1 051)
Solde à la fin	91 424	84 292

- i) (Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

12.5 Rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé par catégories de différences temporaires comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière :

	Exercice terminé le 31 décembre 2021					
	Solde au 31 déc. 2020	Porté en résultat net ⁱ⁾	Relatif aux autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾	Porté en capitaux propres ⁱⁱⁱ⁾	Écart de change	Solde au 31 déc. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	(1 874)	5	396	1 807	122	456
Immobilisations corporelles	64 506	(4 227)	—	—	1 285	61 564
Immobilisations incorporelles et goodwill	37 766	6 930	—	—	(1 990)	42 706
Créditeurs et charges à payer	(7 222)	2 572	—	—	(425)	(5 075)
Régimes de retraite à prestations définies	3 636	(935)	3 541	—	(158)	6 084
Dettes à long terme	(10 746)	873	—	—	(103)	(9 976)
Pertes fiscales inutilisées	(262)	(4 696)	—	—	1 136	(3 822)
Autres ^{iv)}	(1 512)	936	—	—	63	(513)
	84 292	1 458	3 937	1 807	(70)	91 424

- i) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net.
- ii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global.
- iii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.
- iv) Comprend les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et les frais d'acquisition liés à des regroupements d'entreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Exercice terminé le 31 décembre 2020							
	Solde au 31 déc. 2019	Repris lors d'un regroupement d'entreprises ⁱ⁾	Porté en résultat net ⁱⁱ⁾	Relatif aux autres éléments du résultat global ⁱⁱⁱ⁾	Porté en capitaux propres ^{iv)}	Écart de change	Solde au 31 déc. 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	(1 334)	(36)	94	(26)	(573)	1	(1 874)
Immobilisations corporelles	50 677	9 592	4 711	—	—	(474)	64 506
Immobilisations incorporelles et goodwill	30 686	2 389	5 520	—	—	(829)	37 766
Créditeurs et charges à payer	(5 455)	—	(1 942)	—	—	175	(7 222)
Régimes de retraite à prestations définies	3 976	—	2 391	(2 743)	—	12	3 636
Dette à long terme	(5 177)	(4 945)	(724)	—	—	100	(10 746)
Pertes fiscales inutilisées	(3 019)	—	2 713	—	—	18	(262)
Autres ^{v)}	(1 401)	177	(208)	—	—	(54)	(1 512)
	68 953	7 177	12 555	(2 769)	(573)	(1 051)	84 292

i) (Actif) passif d'impôt différé repris lors d'un regroupement d'entreprises.

ii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net.

iii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global.

iv) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

v) Comprend les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et les frais d'acquisition liés à des regroupements d'entreprises.

Note 13. Instruments financiers

13.1 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument.

Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction quant à ceux qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette à long terme est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation; et
- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme et des données de marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les transférer lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf pour les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme ⁱ⁾	175 432	177 156	215 486	220 552

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation (« données d'entrée ») utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Les ajustements apportés pour obtenir des évaluations fondées sur la juste valeur, par exemple les coûts de sortie lorsqu'on évalue la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ne doivent pas être pris en compte lors de la détermination du niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien; et
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

La politique de la Société est de comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, tous les instruments financiers de la Société, y compris les instruments financiers dérivés, ont été classés au niveau 2 et il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.2 Classement

	Au 31 déc. 2021 \$	Au 31 déc. 2020 \$
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	305	6 803
Débiteurs	154 369	147 886
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	550	868
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	1 685	254
Passifs financiers		
Coût amorti		
Découvert bancaire	5 028	—
Créditeurs et charges à payer	269 115	260 219
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	175 432	215 486
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	863	847
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	255	9 343

i) Comprend les instruments dérivés à court terme et à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

13.3 Comptabilité de couverture

13.3.1 Instruments désignés dans une relation de couverture

	Au 31 décembre 2021			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	65 000 000 \$ US	28	(251)	(223)
Risque de change				
Contrats de change à terme	73 000 000 \$ US 6 645 000 €	1 383	(1)	1 382
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 830 000 lb sol. ⁱ⁾	192	(3)	189

i) Le jus d'orange concentré surgelé est mesuré en livres solides (« lb sol. »).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2020				
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	115 000 000 \$ US	–	(3 002)	(3 002)
Risque de change				
Contrats de change à terme	98 975 000 \$ US 4 456 000 €	30	(5 195)	(5 165)
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 300 000 lb sol.	224	(1)	223

Tous les instruments financiers désignés dans une relation de couverture sont comptabilisés dans la portion à court terme et à long terme des instruments dérivés dans les états consolidés de la situation financière.

13.3.2 Éléments couverts

	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	\$	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Sorties de fonds liées aux paiements d'intérêts	280	(457)	3 053	(2 222)
Risque de change				
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	(1 394)	1 063	5 172	(3 795)
Risque de prix				
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	(167)	382	(195)	611

Toutes les relations de couverture ont été maintenues. Aucun solde de la réserve de couverture ne se rapporte à des relations de couverture pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.3.3 Gains et pertes de couverture

	Exercice terminé le 31 décembre 2021		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global ⁱ⁾	Reclassement de (gains) pertes en résultat net ⁱⁱ⁾	Transfert des capitaux propres ⁱⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	175	2 567	–
Risque de change			
Contrats de change à terme	(1 219)	–	7 710
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	89	–	(586)
i)	Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.		
ii)	Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture en résultat net.		
iii)	Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.		

	Exercice terminé le 31 décembre 2020		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global ⁱ⁾	Reclassement de (gains) pertes en résultat net ⁱⁱ⁾	Transfert des capitaux propres ⁱⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	(1 995)	1 493	–
Risque de change			
Contrats de change à terme	(853)	–	(2 279)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 304	–	25
i)	Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.		
ii)	Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture en résultat net.		
iii)	Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.		

Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.4 Compensation

La Société dispose de conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments dérivés. Ces conventions-cadres rendent possible la pleine compensation des instruments dérivés lorsque l'une des parties à l'accord manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. Puisque le droit juridiquement exécutoire de compenser dépend de la survenance d'événements futurs tels que le défaut, l'insolvabilité ou la faillite de la contrepartie, ces conventions-cadres ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les instruments dérivés étaient présentés sans compensation. La juste valeur des actifs et passifs d'instruments dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire était de 2 235 000 \$ et 1 118 000 \$ respectivement au 31 décembre 2021 (1 122 000 \$ et 10 190 000 \$ respectivement au 31 décembre 2020).

De plus, au 31 décembre 2021, une garantie sous forme de trésorerie d'un montant de 6 000 \$ (137 000 \$ au 31 décembre 2020) était déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés pour en couvrir la juste valeur lorsqu'ils sont en situation de passif. Ces montants étaient présentés sans compensation.

Note 14. Débiteurs

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Débiteurs-clients	145 243	139 622
Rabais à recevoir	6 862	4 123
Autres débiteurs	2 264	4 141
	154 369	147 886

Note 15. Stocks

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Matières premières et fournitures	213 670	165 982
Produits finis	96 078	94 629
	309 748	260 611

Note 16. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	5 048	4 539
Crédits d'impôt à recevoir	3 255	1 424
Frais payés d'avance	10 780	10 534
	19 083	16 497

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en propre et les actifs au titre de droits d'utilisation.

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Actifs détenus en propre	345 470	347 108
Actifs au titre de droits d'utilisation	38 919	43 343
	384 389	390 451

17.1 Actifs détenus en propre

17.1.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2020	196 897	481 313	38 370	716 580
Acquisitions	4 115	21 780	2 468	28 363
Cessions	(28)	(1 062)	(242)	(1 332)
Écart de change	(362)	(508)	(41)	(911)
Solde au 31 décembre 2021	200 622	501 523	40 555	742 700
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2020	(54 349)	(281 996)	(33 127)	(369 472)
Amortissement	(4 852)	(22 425)	(2 012)	(29 289)
Cessions	28	1 006	242	1 276
Écart de change	47	181	27	255
Solde au 31 décembre 2021	(59 126)	(303 234)	(34 870)	(397 230)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	141 496	198 289	5 685	345 470
Coût				
Solde au 31 décembre 2019	190 775	426 106	36 826	653 707
Acquisitions	5 476	29 807	1 796	37 079
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	3 121	32 381	223	35 725
Cessions	(657)	(3 649)	(245)	(4 551)
Écart de change	(1 818)	(3 332)	(230)	(5 380)
Solde au 31 décembre 2020	196 897	481 313	38 370	716 580
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2019	(49 664)	(262 513)	(31 369)	(343 546)
Amortissement	(5 186)	(24 649)	(2 097)	(31 932)
Cessions	76	3 534	141	3 751
Écart de change	425	1 632	198	2 255
Solde au 31 décembre 2020	(54 349)	(281 996)	(33 127)	(369 472)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	142 548	199 317	5 243	347 108

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.1.2 Subventions publiques

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt pour investissement et innovation de 2 225 000 \$ en réduction du coût de ses immobilisations corporelles (602 000 \$ de crédits d'impôt pour investissement et innovation et 811 000 \$ de subventions publiques en 2020).

17.1.3 Informations supplémentaires

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2021				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	390	10 858	123	11 371
Au 31 décembre 2020				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	874	21 558	385	22 817

17.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

17.2.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	41 924	14	1 405	43 343
Entrées	1 664	30	346	2 040
Sorties	—	—	(15)	(15)
Amortissement	(5 822)	(22)	(500)	(6 344)
Écart de change	(107)	—	2	(105)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	37 659	22	1 238	38 919
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	22 816	21	1 525	24 362
Entrées	2 517	—	509	3 026
Entrées par voie de regroupement d'entreprises	23 031	—	—	23 031
Sorties	—	—	(42)	(42)
Amortissement	(6 183)	(7)	(587)	(6 777)
Écart de change	(257)	—	—	(257)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	41 924	14	1 405	43 343

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 18. Immobilisations incorporelles

18.1 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Certifications	Clauses de non- concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 décembre 2020	30 335	145 611	216 938	15 632	339	408 855
Acquisitions	5 948	–	–	–	–	5 948
Écart de change	(66)	(559)	(847)	(56)	(1)	(1 529)
Solde au 31 décembre 2021	36 217	145 052	216 091	15 576	338	413 274
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2020	(17 516)	(53 031)	(100 159)	(14 834)	(285)	(185 825)
Amortissement	(1 747)	(7 525)	(13 781)	(781)	(53)	(23 887)
Écart de change	29	126	227	39	–	421
Solde au 31 décembre 2021	(19 234)	(60 430)	(113 713)	(15 576)	(338)	(209 291)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	16 983	84 622	102 378	–	–	203 983
Coût						
Solde au 31 décembre 2019	25 600	143 526	217 319	15 888	346	402 679
Acquisitions	4 482	–	–	–	–	4 482
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	568	4 738	3 639	–	–	8 945
Écart de change	(315)	(2 653)	(4 020)	(256)	(7)	(7 251)
Solde au 31 décembre 2020	30 335	145 611	216 938	15 632	339	408 855
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2019	(15 576)	(46 581)	(87 207)	(13 775)	(178)	(163 317)
Amortissement	(2 191)	(7 623)	(15 197)	(1 342)	(116)	(26 469)
Écart de change	251	1 173	2 245	283	9	3 961
Solde au 31 décembre 2020	(17 516)	(53 031)	(100 159)	(14 834)	(285)	(185 825)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	12 819	92 580	116 779	798	54	223 030

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 19. Goodwill

19.1 Tableau de rapprochement

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Solde au début	309 605	304 702
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	—	10 754
Écart de change	(1 234)	(5 851)
Solde à la fin	308 371	309 605

19.2 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à des tests de dépréciation annuels du goodwill de ses UGT au 31 décembre 2021, conformément aux méthodes décrites à la note 2.14.2. La valeur recouvrable de toutes les UGT a été déterminée à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées d'un an ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité résiduelles. La valeur recouvrable de toutes les UGT dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

19.3 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »)	241 958	242 989
A. Lassonde inc. (« ALI »)	64 317	64 520
Spécialités Lassonde inc. (« SLI »)	2 096	2 096
	308 371	309 605

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de rentabilité selon son budget et son plan stratégique approuvés par la direction et le conseil d'administration et selon les projets de croissance identifiés par la direction. La croissance de son résultat d'exploitation prend également en compte la nature des activités de l'industrie dans laquelle évolue la Société ainsi que la perspective de croissance et de maturité du marché. Au terme de la projection de cinq ans, la Société évalue la valeur terminale de l'UGT; et
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est basé sur le coût moyen pondéré du capital en fonction du modèle d'évaluation des actifs financiers et est établi en utilisant des données publiées provenant, entre autres, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis et de firmes se spécialisant dans l'information à utiliser aux fins d'évaluation d'entreprises. Combinées au jugement effectué par la direction, ces informations servent, entre autres, à établir la prime de risque sur actions, la prime de l'industrie, la prime liée à la taille et la prime liée aux risques spécifiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

	LPC	ALI	SLI
	%	%	%
Taux d'actualisation	10,6	11,6	11,4
Croissance moyenne projetée des flux de trésorerie	13,0	1,1	6,4

Note 20. Créiteurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	173 145	166 213
Frais commerciaux à payer	53 376	47 882
Salaires et vacances à payer	41 968	45 799
Autres	626	325
	269 115	260 219

Note 21. Dette à long terme

	Notes	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
		\$	\$
Facilités de crédit canadiennes :			
Crédit rotatif CA, taux variable, échéant en avril 2026	21.1.1	44 373	49 562
Crédit à terme, taux fixe, échéant en janvier 2024 et avril 2026	21.1.1	12 569	20 346
Facilités de crédit américaines :			
Crédit rotatif US, taux variable, échéant en mai 2023	21.1.2	1 388	—
Emprunt à terme, taux variable, échéant en mai 2022	21.1.2	75 766	100 514
Obligations locatives :			
Contrats de location, échéant de mars 2022 à décembre 2035	21.1.3	41 336	45 064
		175 432	215 486
Tranche à court terme		(84 387)	(10 676)
		91 045	204 810

21.1 Autres termes et conditions

21.1.1 Facilités de crédit canadiennes

Les facilités de crédit canadiennes ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités canadiennes de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») commis pour un montant autorisé de 225 000 000 \$ et un crédit à terme d'un montant initialement autorisé de 32 515 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Crédit rotatif CA

Le crédit rotatif CA sert à financer les activités courantes et pourra, à certaines conditions, servir également à financer d'éventuelles acquisitions. Le crédit rotatif CA porte intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, selon la monnaie d'emprunt, majoré de 0 à 100 points de base dans le cas d'emprunts de type ouvert; et/ou porte intérêt au taux des acceptations bancaires (« CDOR ») et/ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), majoré de 115 à 225 points de base, en cas d'emprunt sous ces formes d'instruments à terme. Les marges des taux d'intérêt et honoraires pour les divers instruments de crédit disponibles en vertu du crédit rotatif CA varient en fonction d'un ratio financier prescrit. Une commission d'attente variant selon un ratio prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif CA. Aux 31 décembre 2021 et 2020, cette commission d'attente était de 0,23 %.

Le crédit rotatif CA offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, d'augmenter le montant disponible d'un montant total ne pouvant excéder 50 000 000 \$ et de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période de un an, aux mêmes termes et conditions.

En octobre 2021, la Société et le syndicat d'institutions financières ont convenu de prolonger l'échéance à avril 2026.

Crédit à terme

Le crédit à terme comporte cinq tranches dont trois sont venues à échéance en octobre 2020, janvier 2021 et octobre 2021. Le taux d'intérêt d'une des deux tranches restantes est renégociable en juillet 2024. Le capital du crédit à terme est entièrement remboursable selon une cédule d'amortissement mensuel prenant fin à l'échéance des différentes tranches. De plus, la Société a l'option de rembourser, sans pénalité, jusqu'à concurrence de 15 % du solde du crédit à terme à chaque date d'anniversaire; un paiement de cette nature a toutefois pour effet de modifier les dates d'échéance des différentes tranches affectées.

En août 2021, la Société a renégocié le taux d'intérêt d'une des tranches du crédit à terme, tel que prévu à l'entente. Cette tranche porte intérêt au taux de 3,20 % (auparavant 6,50 %) jusqu'à l'échéance de celle-ci.

En décembre 2021, la Société s'est prévalu de l'option de remboursement et a effectué un remboursement d'un montant de 2 270 000 \$. Ce remboursement écourt l'échéance des deux tranches restantes du crédit à terme.

Au 31 décembre 2021, les taux d'intérêts effectifs des deux tranches restantes du crédit à terme étaient de 3,21 % et 5,81 % (entre 3,96 % et 6,51 % pour les quatre tranches restantes au 31 décembre 2020).

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

21.1.2 Facilités de crédit américaines

Les facilités de crédit américaines ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités américaines de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif US ») commis pour un montant autorisé de 100 000 000 \$ US et un emprunt à terme d'un montant initialement autorisé de 146 000 000 \$ US.

En juin 2021, les facilités de crédit américaines ont été amendées afin d'augmenter le montant autorisé du crédit rotatif US de 75 000 000 \$ US à 100 000 000 \$ US ainsi que de prolonger sa date d'échéance de un an à mai 2023.

Les facilités portent intérêt au taux de base majoré de 0,50 % à 1,25 % et/ou au taux LIBOR majoré de 1,50 % à 2,25 %. Les majorations varient selon un ratio financier prescrit.

Crédit rotatif US

Une commission d'attente variant selon un ratio financier prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif US. Aux 31 décembre 2021 et 2020, cette commission d'attente était de 0,25 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Emprunt à terme

La Société doit rembourser annuellement, en quatre versements trimestriels égaux, 7,50 % du montant nominal de l'emprunt à terme. La Société peut effectuer en tout temps des versements anticipés et ce, sans pénalité.

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt effectif de l'emprunt à terme était de 2,58 % (2,91 % au 31 décembre 2020).

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

21.1.3 Contrats de location

La Société est partie prenante à des contrats de location se rapportant à la location de bureaux administratifs, d'usines de fabrication, d'entrepôts, d'équipements de production et de distribution, de matériel roulant, d'équipements informatiques et d'équipements de bureau.

Les périodes minimales de location viennent à échéance à diverses dates entre mars 2022 et décembre 2035. Certains contrats prévoient une ou des options de renouvellement. La Société a pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative certaines de ces options de renouvellement en se basant sur les avantages économiques à les exercer. Les périodes maximales de location s'échelonnent jusqu'en octobre 2044. Certains contrats sont d'une durée indéfinie; ils se renouvellent automatiquement jusqu'à ce que l'une des parties y mette fin.

Certains contrats comprennent également des paiements de loyers additionnels en lien avec les dépenses opérationnelles des immeubles loués qui ne sont pas inclus dans l'obligation locative et qui sont présentés dans les engagements.

21.2 Sûretés

Facilités de crédit canadiennes	Cautionnement de filiales canadiennes significatives de la Société (dont ALI et SLI)
---------------------------------	--

Facilités de crédit américaines	La totalité des actifs de LPC et de ses filiales
---------------------------------	--

21.3 Respect des ratios financiers

La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2021 et 2020.

21.4 Actifs donnés en nantissement à certains prêteurs

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Actifs financiers	68 544	73 708
Stocks	138 361	135 298
Immobilisations corporelles	142 606	144 323
Immobilisations incorporelles et goodwill	468 989	492 886
Autres actifs	10 620	10 682
	829 120	856 897

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

21.5 Remboursements de capital

	Crédits rotatifs, crédit à terme et emprunt à terme	Obligations locatives		Total des versements de capital
	Capital	Capital	Intérêts	
	\$	\$	\$	\$
2022	79 720	4 978	1 715	84 698
2023	5 516	4 791	1 493	10 307
2024	2 050	4 342	1 282	6 392
2025	2 100	4 390	1 086	6 490
2026	45 033	3 992	896	49 025
2027 et suivantes	—	18 843	2 767	18 843
	134 419	41 336	9 239	175 755

Note 22. Régime incitatif à long terme

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a mis sur pied un régime incitatif à long terme à l'intention de ses cadres supérieurs. Ce régime prévoit des attributions sous forme d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et de droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») dont la valeur est liée au rendement des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société.

Une charge de rémunération de 891 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (72 000 \$ en 2020) relativement au régime incitatif à long terme. Cette charge a été calculée avec un taux d'attrition prévu de 2,82 % sur la période d'acquisition des UAR et des DPVA. Elle comprend également les variations de juste valeur des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société qui ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

22.1 Unités d'actions restreintes

Les UAR sont acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Chaque UAR, une fois acquise, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à la moyenne pondérée en volume du cours à la bourse d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse (« juste valeur déterminée ») à cette date. Les équivalents de dividendes crédités au participant sont réputés réinvestis dans des UAR supplémentaires sur une base annuelle.

À chaque date de clôture, la juste valeur des UAR à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur déterminée des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société à cette date.

Le tableau suivant présente les variations des UAR en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021 (en unités)	31 déc. 2020 (en unités)
En circulation au début	848,3	—
Attribuées	4 755,5	848,3
Équivalents de dividendes	104,1	—
En circulation à la fin	5 707,9	848,3

Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune UAR n'était acquise par les participants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

22.2 Droits à la plus-value d'actions

Les DPVA sont acquis progressivement en trois versements égaux à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Les DPVA peuvent être exercés à partir du cinquième anniversaire de la date d'attribution et expirent huit ans après la date d'attribution ou au 65^e anniversaire du participant, selon la première éventualité. Chaque DPVA, une fois acquis, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à l'excédent de la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, sur le prix d'exercice du DPVA. Le prix d'exercice du DPVA correspond à la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne à la date d'attribution de ce DPVA.

À chaque date de clôture, la juste valeur des DPVA à l'état consolidé de la situation financière est déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation binomial et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture quant au taux d'intérêt sans risque et au cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la Bourse de Toronto. Les hypothèses sont également fondées sur l'appréciation de la direction de la Société quant au taux de dividende attendu, à la volatilité attendue et au taux d'attrition prévu.

Le tableau suivant présente les variations des DPVA en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	4 251,2	—
Attribués	10 682,3	4 251,2
En circulation à la fin	14 933,5	4 251,2

Au 31 décembre 2021, 1 568,5 DPVA étaient acquis par les participants (aucun au 31 décembre 2020).

À la date d'attribution, la juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués et les hypothèses moyennes pondérées retenues pour les évaluer sont les suivantes :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués au cours de l'exercice	33,47 \$	36,55 \$
Hypothèses :		
Taux de dividende attendu	1,50 %	1,50 %
Volatilité attendue ⁱ⁾	21,00 %	21,00 %
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %	1,00 %

ⁱ⁾ La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des DPVA.

Note 23. Autres passifs à long terme

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Charges sociales ⁱ⁾	—	1 234
	—	1 234

ⁱ⁾ En vertu du CARES Act, des filiales américaines de la Société ont bénéficié d'un report de versement de certaines charges sociales jusqu'au 31 décembre 2022.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 24. Capitaux propres

24.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

24.2 Capital-actions émis et payé

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Catégorie A	42 150	42 157
Catégorie B	5 986	5 986
	48 136	48 143

24.3 Nombre d'actions en circulation

	Au 31 déc. 2021 (en unités)	Au 31 déc. 2020 (en unités)
Catégorie A	3 180 400	3 180 900
Catégorie B	3 752 620	3 752 620
	6 933 020	6 933 520

24.4 Dividende par action

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant cumulatif de 3,29 \$ par action (2,545 \$ par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020) aux porteurs d'actions des catégories A et B.

Le 16 février 2022, la Société a déclaré un dividende de 0,88 \$ par action aux porteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 28 février 2022. Le dividende d'un montant de 6 101 000 \$ était payable le 15 mars 2022.

24.5 Rachat d'actions

La Société a rétabli son programme de rachat d'actions, par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à ses règles et politiques. Elle peut ainsi racheter au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, entre le 23 décembre 2021 et le 22 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 80 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne. Les achats sont effectués au prix du marché, sans toutefois excéder le cours maximal cible fixé par la direction de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 500 actions de catégorie A à droit de vote subalterne à un prix moyen de 152,00 \$ par action en contrepartie de 76 000 \$, dont 7 000 \$ ont été portés en réduction du capital-actions et 69 000 \$ en réduction des résultats non distribués.

Depuis la fin de l'exercice 2021 et jusqu'au 23 mars 2022, la Société a racheté 20 300 actions de catégorie A à droit de vote subalterne, en contrepartie de 3 036 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.6 Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions selon lequel elle peut octroyer à ses employés des options leur permettant d'acheter des actions de catégorie A à droit de vote subalterne. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours de clôture des actions de la Société la journée précédant la date d'octroi.

Ces options sont généralement acquises à raison de 20 % par année et expirent de cinq à six ans après la date de leur octroi. Aux 31 décembre 2021 et 2020, 150 000 options d'achat d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne étaient disponibles en vertu du régime d'options d'achat d'actions, mais aucune n'était octroyée.

24.7 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait aucun élément dilutif.

24.8 Participation ne donnant pas le contrôle

3346625 Canada inc. détient 10,0 % du capital-actions de Pappas Lassonde Holdings, Inc.

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières consolidées de la filiale qui fait l'objet d'une participation ne donnant pas le contrôle :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Ventes	935 062	1 062 601
Résultat net	9 410	40 584
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	941	4 058
Résultat global	10 396	28 110
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	1 040	2 811
	Au	Au
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Actifs		
À court terme	218 334	227 133
À long terme	626 583	655 165
Passif		
À court terme	184 134	125 417
À long terme	88 783	194 840
Capitaux propres ⁱ⁾	572 000	562 041
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	57 092	56 096

- i) Des dividendes totalisant 7 712 000 \$ (6 000 000 \$ US) ont été versés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 par la filiale qui fait l'objet d'une participation ne donnant pas le contrôle. De ce montant, 771 000 \$ (600 000 \$ US) ont été versés à la participation ne donnant pas le contrôle.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 25. Cumul des autres réserves

	Réserve de couverture	Réserve au titre de l'écart de change	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	(5 406)	56 728	51 322
Autres éléments du résultat global	1 033	(1 956)	(923)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	5 361	–	5 361
Solde au 31 décembre 2021	988	54 772	55 760
Solde au 31 décembre 2019	(3 613)	68 575	64 962
Autres éléments du résultat global	(111)	(11 847)	(11 958)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	(1 682)	–	(1 682)
Solde au 31 décembre 2020	(5 406)	56 728	51 322

Note 26. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

26.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Débiteurs	(6 904)	(3 194)
Stocks	(49 655)	26 547
Autres actifs à court terme	(826)	(21)
Créditeurs et charges à payer	7 485	27 409
Autres passifs à court terme	1 265	456
	(48 635)	51 197

26.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
	\$	\$
Trésorerie	299	6 666
Équivalents de trésorerie ⁱ⁾	6	137
Découvert bancaire	(5 028)	–
	(4 723)	6 803

- ⁱ⁾ Les équivalents de trésorerie correspondent à une garantie déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés pour en couvrir la juste valeur en situation de passif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.3 Transactions sans effet de trésorerie

Le tableau suivant présente les transactions n'ayant aucun effet de trésorerie sur les activités de financement et d'investissement :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées au début de l'exercice	5 023	4 604
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice	3 424	5 023
Crédits d'impôt pour investissement et innovation comptabilisés en réduction des acquisitions d'immobilisations corporelles, net des crédits encaissés	(1 806)	120
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées au début de l'exercice	318	—
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées à la fin de l'exercice	379	318
Amortissement d'un actif au titre de droits d'utilisation incorporé au coût d'une immobilisation incorporelle	15	15
Augmentation nette des obligations locatives	2 025	2 835
Augmentation nette des actifs au titre de droits d'utilisation	1 969	2 984
Conversion de la débenture convertible à recevoir de Diamond en actions et bons de souscription	1 197	—

26.4 Variation des passifs et actifs issus des activités de financement

	Dette à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	215 486	958
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(3 590)	303
Remboursement de la dette à long terme	(38 101)	—
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	1 032	(331)
Augmentation nette des obligations locatives	1 969	—
Écart de change	(1 364)	4
Solde au 31 décembre 2021	175 432	934
Solde au 31 décembre 2019	265 119	1 098
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(1 976)	202
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction	(195)	—
Remboursement de la dette à long terme	(71 814)	—
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	2 004	(343)
Augmentation nette des obligations locatives	2 835	—
Augmentation nette des obligations locatives par voie de regroupement d'entreprise	23 031	—
Écart de change	(3 518)	1
Solde au 31 décembre 2020	215 486	958

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.5 Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a déboursé un montant de 15 418 000 \$ relativement aux contrats de location, dont un montant de 5 590 000 \$ est inclus dans le remboursement de la dette à long terme et un montant de 1 886 000 \$ est inclus dans les intérêts versés (12 996 000 \$, 5 682 000 \$ et 2 175 000 \$ respectivement au 31 décembre 2020).

Note 27. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les éléments suivants :

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2021	31 déc. 2020
		\$	\$
Régimes à prestations définies	27.2	22 990	9 402
Actif net au titre des prestations définies		22 990	9 402
Régime à cotisations définies administré par la Société	27.1	140	25
Régimes à prestations définies	27.2	273	2 225
Passif relatif aux régimes de retraite		413	2 250

27.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. Les régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société, à l'exception du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à cotisations définies (« SERP CD »), sont contributifs et prévoient une cotisation de la Société qui varie selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

27.1.1 Régimes à cotisations définies administrés par des tiers

L'actif des régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. L'actif des régimes généraux obligatoires est sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société relativement à ces régimes à cotisations définies.

27.1.2 Régime à cotisations définies administré par la Société

Le SERP CD est un régime non contributif en vertu duquel la Société attribue des cotisations supplémentaires à certains cadres supérieurs de la Société. Les cotisations sont créditées dans un compte notionnel non capitalisé et présenté comme passif à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les revenus de placement sont crédités au compte notionnel selon un taux égal au taux de rendement d'un fond équilibré qui tient compte de l'âge du participant. Les cotisations et les revenus de placement de ce régime sont acquis après une année de service.

Le coût de retraite des régimes à cotisations définies se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Régimes offerts par la Société	8 211	7 762
Régimes généraux obligatoires ⁱ⁾	11 426	10 655
	19 637	18 417

ⁱ⁾ Comprend le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité Sociale aux États-Unis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2 Régimes à prestations définies

27.2.1 Description des régimes

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies, dont le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à prestations définies (« SERP PD »).

Le SERP PD est un régime à prestations définies qui prévoit le paiement d'une rente annuelle en fonction d'un pourcentage du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisations définies de base. Le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années qui précèdent la retraite et inclut la moyenne des trois bonis les plus élevés versés au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,00 %. Le régime garantit, au moment de la retraite, le paiement de la rente pendant une période minimale de 120 mois.

Les deux autres régimes de retraite à prestations définies offrent des prestations de retraite qui sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un taux de salaire qui varie selon les modalités de chacun des régimes. Pour un de ces deux régimes, les prestations de retraite sont partiellement indexées.

Tous les régimes de retraite à prestation définies sont fermés aux nouveaux participants depuis 2020.

27.2.2 Gouvernance du SERP PD

Le SERP PD est administré par la Société sous la vigie du comité de rémunération. La direction détermine les hypothèses actuarielles à utiliser pour calculer la valeur actualisée de l'obligation du régime, établit la stratégie de placement pour les actifs du régime et supervise les activités des gestionnaires de placements pour s'assurer qu'elles sont conformes au mandat qui leur a été confié.

Les actifs du régime sont gardés par le fiduciaire et sont investis par les gestionnaires de placements conformément à la politique de placement approuvée par la direction de la Société. La responsabilité de la direction est de veiller à la gestion des actifs afin d'assurer le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à la caisse des régimes.

De plus, le SERP PD doit se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui exige que 50 % des montants cotisés au régime de même que 50 % des revenus générés par l'actif des régimes soient remis à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Cette dernière détient les montants reçus dans un compte d'impôt remboursable dans lequel il est impossible pour le régime de tirer un rendement. Les montants détenus dans ce compte sont remboursés au régime lorsque les prestations de retraite sont versées aux participants du régime.

À chaque exercice, la Société reçoit une évaluation actuarielle du SERP PD en date du 30 septembre afin d'en déterminer la capitalisation. S'il y a lieu, la Société doit capitaliser la totalité de la valeur du passif net au titre des prestations définies du SERP PD. La capitalisation ainsi établie est payable en deux versements égaux, soit en décembre de l'année de l'évaluation actuarielle et en janvier de l'année suivante.

27.2.3 Exposition aux risques actuariels

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque de placement

Les régimes suivent une stratégie de placement de manière à diversifier la nature des rendements des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une portion des actifs a été investie dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement. Puisque les titres de capitaux propres sont volatils et risqués de par leur nature, la Société se fixe des objectifs de placement, tant en pourcentage d'actifs par nature que de rendement à atteindre, qu'elle supervise mensuellement et ajuste au besoin. De plus, une portion des actifs du SERP PD est détenue par l'ARC; ces placements auprès de l'ARC sont entièrement garantis, mais ne portent aucun intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aurait pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation serait toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des placements des régimes dans des titres d'emprunt.

Risque d'inflation, de salaire et de longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction des hypothèses actuarielles suivantes pour chacun des risques identifiés :

Risque	Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence potentielle ⁱ⁾
Salaire	Taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation du taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation
Inflation	Taux d'indexation des rentes servies aux participants retraités des régimes	Augmentation du taux d'indexation des rentes servies, jusqu'à l'atteinte du plafond annuel de 3,0 %	Augmentation
Longévité	Taux de mortalité des participants aux régimes	Augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes	Augmentation

i) Incidence potentielle sur l'obligation au titre des prestations définies.

27.2.4 Évolution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Solde au début	85 918	73 458
Coût total des services rendus au cours de l'exercice	4 717	5 070
Coût des services passés	—	1
Charge d'intérêts	2 249	2 580
Prestations versées	(3 243)	(2 961)
Écarts actuariels découlant :		
D'ajustements liés à l'expérience des régimes	(808)	(1 087)
De changements dans les hypothèses financières	(6 042)	8 912
Écart de change	(9)	(55)
Solde à la fin	82 782	85 918

Au 31 décembre 2021, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 13,7 années (14,6 années au 31 décembre 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.5 Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Solde au début	93 095	79 983
Cotisations de l'employeur	6 631	15 742
Cotisations des participants aux régimes	—	1
Prestations versées	(3 243)	(2 961)
Frais d'administration	(25)	(17)
Revenu d'intérêts	2 501	2 936
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	6 540	(2 589)
Solde à la fin	105 499	93 095

27.2.6 Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies au début	7 177	6 525
Cotisations de l'employeur	6 631	15 742
Coût des prestations porté en résultat net	(4 490)	(4 731)
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global	13 390	(10 414)
Écart de change	9	55
Actif net au titre des prestations définies à la fin	22 717	7 177

27.2.7 Coût des prestations

Le coût des prestations se détaille comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Coût des prestations porté en résultat net ⁱ⁾		
Coût des services, net des cotisations des participants aux régimes	4 717	5 070
Intérêts nets	(252)	(356)
Frais d'administration	25	17
	4 490	4 731
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global		
Écarts actuariels	(6 850)	7 825
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	(6 540)	2 589
	(13 390)	10 414
	(8 900)	15 145

i) Constaté dans les frais de vente et d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.8 Composition de l'actif des régimes de retraite

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif des régimes de retraite, évaluées à la juste valeur :

	Au 31 déc. 2021 \$	Au 31 déc. 2020 \$
Actifs cotés sur un marché actif		
Titres à revenu fixe	8 820	10 277
Actions ⁱ⁾	44 662	37 228
Encaisse et bons du Trésor	1 417	916
	54 899	48 421
Actifs non cotés sur un marché actif		
Placements alternatifs	4 800	4 949
Dépôts en fiducie ⁱⁱ⁾	45 800	39 725
	50 600	44 674
	105 499	93 095

i) Aucun titre de Industries Lassonde inc. n'est détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

ii) Dépôts en fiducie prescrits par l'ARC pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

27.2.9 Cotisations prévues

Au cours de l'exercice 2022, la Société prévoit cotiser environ 63 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies.

27.2.10 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2021	Au 31 déc. 2020
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	3,1 %	2,5 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾
Coûts des prestations		
Taux d'actualisation	2,5 %	3,3 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾

i) Table secteur privé avec amélioration de la mortalité selon l'échelle CPM B.

ii) Table avec amélioration de la mortalité selon l'échelle MP 2014.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.11 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées en utilisant les méthodes comptables de la Société décrites à la note 2.17. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses pourraient différer de celles-ci.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Au 31 décembre 2021	
		Incidence ⁱ⁾ si augmentation de l'hypothèse	Incidence ⁱ⁾ si diminution de l'hypothèse
		\$	\$
Taux d'actualisation	0,50 %	(5 148)	5 715
Taux de croissance attendu des salaires	0,50 %	553	(536)
Taux d'indexation des rentes servies	0,25 %	885	(844)
Table de mortalité :			
Espérance de vie des participants	1 an	2 589	(2 459)

i) Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies.

27.2.12 Date de mesure

Le SERP PD fait l'objet d'une évaluation actuarielle complète à chaque année. L'évaluation actuarielle complète la plus récente aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 30 septembre 2021. Les deux autres régimes font l'objet d'évaluations actuarielles complètes à tous les trois ans. Les évaluations actuarielles complètes les plus récentes aux fins de capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2020 et du 1^{er} janvier 2021.

Note 28. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (comprenant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix, l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

L'analyse suivante fournit une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers à la date de clôture, soit aux 31 décembre 2021 et 2020.

28.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux actifs d'instruments dérivés. Au 31 décembre 2021, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs d'instruments dérivés étaient détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estimait ainsi que le risque de perte était négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses estimée par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les trois clients les plus importants représentaient 40,8 % du solde des débiteurs-clients au 31 décembre 2021 (39,5 % au 31 décembre 2020) et 37,0 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (31,7 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Chacun de ces trois clients représentait plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, soit respectivement 13,3 %, 12,8 % et 10,9 % (deux de ces clients représentaient plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, soit respectivement 11,8 % et 10,2 %).

La Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites de crédit sont établies et analysées par des spécialistes internes et externes du crédit, en fonction de sources d'information pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes effectuées hors Canada;
- Les filiales américaines de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes; et
- Les termes de crédit peuvent varier en fonction du risque de crédit du client.

Au 31 décembre 2021, 94,0 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (94,3 % au 31 décembre 2020). Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs-clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	Au 31 décembre 2021				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	129 095	6 300	–	–	135 395
Échus	–	1 072	2 389	6 387	9 848
	129 095	7 372	2 389	6 387	145 243

	Au 31 décembre 2020				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	124 753	5 541	–	–	130 294
Échus	–	1 344	2 705	5 279	9 328
	124 753	6 885	2 705	5 279	139 622

La Société considère comme échus les débiteurs-clients excédant 45 à 60 jours, selon les conditions de crédit du client. La Société procède à l'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque exercice. Le non-respect des délais de paiement et les difficultés financières sont les principaux facteurs pris en considération pour l'identification des créances à risque. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses ou procède à la radiation du débiteur-client lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la provision pour créances douteuses n'était pas importante.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et, s'il y a lieu, à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

28.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont échues. La Société a des obligations contractuelles, des obligations fiscales, des passifs financiers ainsi que des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette à long terme. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'ententes d'emprunt et l'émission ou le rachat d'actions sont pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

Au 31 décembre 2021, la Société avait à sa disposition des crédits rotatifs dont les montants disponibles ne peuvent excéder respectivement 225 000 000 \$ et 100 000 000 \$ US, afin de s'assurer d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers. Les termes et conditions relatifs à ces crédits rotatifs sont décrits à la note 21.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs d'instruments dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf indication contraire.

	Au 31 décembre 2021					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	5 028	5 028	—	—	—	5 028
Créditeurs et charges à payer	269 115	269 115	—	—	—	269 115
Dette à long terme ⁱ⁾	175 432	84 698	16 699	55 515	18 843	175 755
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	—	3 550	4 811	3 041	2 767	14 169
	449 575	362 391	21 510	58 556	21 610	464 067
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	223	251	(28)	—	—	223
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	(617)					
Sorties de fonds		157 061	—	—	—	157 061
Rentrées de fonds		(157 895)	—	—	—	(157 895)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	(189)	(189)	—	—	—	(189)
Swaps sur rendement total	15	—	15	—	—	15
	(568)	(772)	(13)	—	—	(785)
	449 007	361 619	21 497	58 556	21 610	463 282

i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme.

ii) Paiements d'intérêts contractuels. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.

iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2020					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	260 219	260 219	—	—	—	260 219
Dette à long terme ⁱ⁾	215 486	11 060	138 825	62 377	24 971	237 233
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	—	6 483	5 254	1 895	56	13 688
	475 705	277 762	144 079	64 272	25 027	511 140
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	3 002	—	3 002	—	—	3 002
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	6 303					
Sorties de fonds		196 974	—	—	—	196 974
Rentrées de fonds		(190 519)	—	—	—	(190 519)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	(249)	(249)	—	—	—	(249)
Swap sur rendement total	12	—	12	—	—	12
	9 068	6 206	3 014	—	—	9 220
	484 773	283 968	147 093	64 272	25 027	520 360

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme.
- ii) Paiements d'intérêts contractuels. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats.

28.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix.

28.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

De plus, lors du refinancement d'un instrument d'emprunt, selon la disponibilité des fonds sur le marché et le risque relatif de la Société perçu par les prêteurs, la marge à ajouter aux taux de référence, comme le taux CDOR, le taux LIBOR et les taux préférentiels, pourrait varier, influençant directement le taux d'intérêt payable par la Société.

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. À cet effet et pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt, elle utilise des instruments dérivés qui prennent la forme de swaps de taux d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Relativement à ses obligations financières à taux variable, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence alors qu'elle serait positive relativement aux swaps de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

L'utilisation d'un financement à terme est principalement liée aux obligations à long terme de la Société découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et de regroupements d'entreprises. Les crédits rotatifs sont utilisés principalement pour financer le fonds de roulement de la Société et fluctuent essentiellement selon des facteurs saisonniers spécifiques à la Société. La Société peut également utiliser ses crédits rotatifs en ajout au financement à terme dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si elle juge qu'elle sera en mesure de rembourser cette somme à moyen terme.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société possédait des swaps de taux d'intérêt visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt LIBOR, applicables à l'emprunt à terme et au crédit rotatif CA, sur les flux monétaires de la Société. Ces swaps font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société :

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8675 % / LIBOR 3 mois	15 000 000 \$ US ⁱ⁾	(125)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8695 % / LIBOR 3 mois	15 000 000 \$ US ⁱ⁾	(126)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	0,5760 % / LIBOR 3 mois	35 000 000 \$ US	28

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 45 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat.

Au 31 décembre 2020				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8675 % / LIBOR 3 mois	40 000 000 \$ US ⁱ⁾	(1 326)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8695 % / LIBOR 3 mois	40 000 000 \$ US ⁱ⁾	(1 327)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	0,5760 % / LIBOR 3 mois	35 000 000 \$ US	(349)

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 20 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat, et diminuera graduellement pour atteindre 15 000 000 \$ US à l'échéance.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Selon les soldes des emprunts à taux variable et les swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre 2021, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu un effet défavorable de 616 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 495 000 \$ sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

28.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société, en raison de la variation des taux de change, à une baisse ou à une augmentation :

- De la valeur de ses instruments financiers, principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres éléments du fonds de roulement, de la dette à long terme et des soldes intersociétés libellés en monnaies étrangères;
- De ses investissements nets dans ses établissements à l'étranger puisqu'ils utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain; et
- De la valeur des transactions libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités qui ont le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, soit :
 - Les achats de matières premières et fournitures ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères effectués par les entités canadiennes; et
 - Les ventes libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités canadiennes.

Le risque de change est géré conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par cette politique est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le résultat net de la Société ainsi que sur certaines acquisitions d'immobilisations et dettes libellées en monnaies étrangères. Selon cette politique, la Société est tenue d'identifier, par secteur géographique, toute exposition potentielle au risque de change découlant de ses activités. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

Pour atténuer le risque de change, la Société utilise diverses stratégies dans le cadre de ses activités, y compris l'utilisation d'instruments dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles. La stratégie de couverture de ce risque est effectuée par un service de trésorerie centralisé.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des entités :

	Au 31 déc. 2021 \$	Au 31 déc. 2020 \$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 153	1 558
Débiteurs	16 221	18 055
Passifs financiers		
Découvert bancaire	(1 315)	(4)
Créditeurs et charges à payer	51 447	37 349
Dette à long terme	44 373	44 562

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats de change de la Société :

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Taux en \$ CA	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale \$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 10 mois	1,2035 à 1,2890	117 000 000 \$ US	536
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,4380	6 645 000 €	81

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2020				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
		en \$ CA		\$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 12 mois	1,2714 à 1,3952	165 350 000 \$ US	(7 148)
Contrats à terme – Vente \$ US	1 à 7 mois	1,3126 à 1,3146	21 175 000 \$ US	820
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,5620	4 456 000 €	25

Les contrats de change à terme sont des contrats qui obligent la Société à acheter ou à vendre des monnaies étrangères à des taux prédéterminés. Les contrats de change, lorsque désignés à cet effet, font l'objet de la comptabilité de couverture.

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Selon les soldes au 31 décembre 2021 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, excluant les soldes des établissements à l'étranger, et selon les contrats de change à terme en vigueur à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu un effet favorable de 253 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 2 927 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

28.3.3 Risque de prix

Risque de prix des matières premières

Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix de certaines matières premières, la Société contracte occasionnellement des instruments dérivés.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société possédait des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé. Ces contrats à terme font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société :

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
		en \$ US / lb sol.		\$
Contrats à terme	3 et 5 mois	1,2650 à 1,4150	1 830 000 lb sol.	189

Au 31 décembre 2020				
	Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
		en \$ US / lb sol.		\$
Contrats à terme	3 et 5 mois	1,1490 à 1,2680	3 600 000 lb sol.	249

Analyse de sensibilité liée au risque de prix des matières premières

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu un effet favorable de 323 000 \$ sur la juste valeur des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société au 31 décembre 2021, alors qu'une diminution de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Autre risque de prix

Pour atténuer l'effet des fluctuations du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur la juste valeur du régime incitatif à long terme, la Société a contracté des swaps sur le rendement total de ces mêmes actions. Les swaps sur le rendement total ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps sur le rendement total de la Société :

Au 31 décembre 2021			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ CA / action		\$
Swaps sur le rendement total	Décembre 2023 et 2024	158,64 et 158,78	10 979 actions (15)

Au 31 décembre 2020			
Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
	en \$ CA / action		\$
Swap sur le rendement total	Décembre 2023	180,54	1 632 actions (12)

Analyse de sensibilité liée à l'autre risque de prix

Selon les attributions effectuées dans le cadre du régime incitatif à long terme et les swaps sur le rendement total au 31 décembre 2021, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation ou diminution de 10 % du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société au 31 décembre 2021 n'aurait pas eu d'incidence significative sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Note 29. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale. La dette totale se définit comme la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- ♦ Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de l'entreprise à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- ♦ Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions d'affaires lorsqu'elles surviennent; et
- ♦ Soutenir la croissance de l'entreprise tout en maintenant un niveau de paiement de dividende représentant approximativement 25 % du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de l'exercice précédent, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Les rachats d'actions, les émissions d'actions et l'utilisation de la dette à long terme constituent les principaux outils que la Société peut utiliser pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de la dette.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Au 31 décembre 2021, le ratio dette sur capital était de 16,9 % (21,3 % au 31 décembre 2020).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

Les dividendes versés au cours des trois derniers trimestres de 2021 et versés au cours du premier trimestre de 2022 représentent, sur une base annualisée, environ 25 % du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de l'exercice 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 30. Engagements et éventualités

30.1 Engagements

Le tableau suivant présente le montant des engagements de la Société par période :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements d'achat de services et ententes marketing	6 317	3 619	1 985	819	658	4 774
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	10 318	—	—	—	—	—
Engagements d'achat de matières premières ⁱ⁾	283 508	2 183	—	—	—	—
Contrats de location non-débutés	221	270	275	281	287	48
	300 364	6 072	2 260	1 100	945	4 822

i) Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2021. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

30.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2021, la Société avait des lettres de crédit en circulation totalisant 446 000 \$ (1 261 000 \$ au 31 décembre 2020).

30.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société évalue le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence significative sur la situation financière ou sur le résultat net consolidé actuel de la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été constatée dans les présents états financiers consolidés de la Société.

Note 31. Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter, soit celui du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire, de collations à base de fruits, de concentrés de jus surgelés et de produits alimentaires spécialisés. Cet unique secteur opérationnel génère ses revenus de la vente de ces produits et de la prestation de services liés à la vente de ces produits.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement où la Société a transféré au client le contrôle des biens. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

31.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Canada	868 727	825 090
États-Unis	1 019 242	1 149 568
Autres	4 893	6 267
	1 892 862	1 980 925

31.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2021		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	226 940	157 449	384 389
Immobilisations incorporelles	24 728	179 255	203 983
Goodwill	18 637	289 734	308 371
	270 305	626 438	896 743

	Au 31 décembre 2020		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	228 318	162 133	390 451
Immobilisations incorporelles	21 112	201 918	223 030
Goodwill	18 637	290 968	309 605
	268 067	655 019	923 086

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 32. Transactions entre parties liées

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société était contrôlée par l'entité 3346625 Canada inc, une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, président du conseil de la Société. Au 31 décembre 2021 et 2020, cette entité détenait 0,42 % des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, 100 % des actions de catégorie B à droits de vote multiples et 92,22 % des droits de vote de la Société.

La participation minoritaire est également détenue par 3346625 Canada inc. Les transactions et soldes en lien avec la participation minoritaire sont décrits à la note 24.8.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Toutes les transactions avec des parties liées sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

32.1 Transactions et soldes entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2021				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	12 391	86	—	—	12 477
Charge liée aux avantages du personnel	—	13 233	—	284	13 517
Charge d'honoraires professionnels	—	13	—	—	13
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Achat de stocks	—	—	—	272	272
Revenus de commissions	—	—	205	—	205
Refacturations	90	5	—	28	123
Soldes de comptes					
Débiteurs	23	4	421	6	454
Créditeurs et charges à payer	—	13	—	—	13

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les membres du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2020				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	9 585	70	—	—	9 655
Charge liée aux avantages du personnel	—	14 494	—	278	14 772
Charge d'honoraires professionnels	—	12	—	8	20
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Achat de stocks	—	—	—	111	111
Revenus de commissions	—	—	207	—	207
Soldes de comptes					
Débiteurs	26	—	125	7	158

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les membres du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

32.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants portée en résultat net :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ⁱ⁾	10 260	11 630
Avantages du personnel à long terme dont le paiement est fondé sur des actions	776	72
Avantages postérieurs à l'emploi	2 197	2 792
	13 233	14 494

i) Comprend les jetons de présence octroyés aux administrateurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 33. Intérêts détenus dans d'autres entités

33.1 Liste des filiales et entreprises associées

Le tableau suivant présente les filiales et entreprises associées de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020 :

Entité	Méthode de consolidation	% de détention		Pays
		2021	2020	
Filiales				
A. Lassonde inc. ⁱ⁾	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Sun-Rype Products Ltd. ⁱ⁾	Intégration globale	—	100 %	Canada
Spécialités Lassonde inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Vins Arista inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Vins Arista (U.S.A.) inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Breuages Zurban inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
7925271 Canada inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Lasfin Canada inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
2733-1719 Québec inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Fonds Luxlas, Société en commandite	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Lassonde (U.S.A.) inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Pappas Lassonde Holdings, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Apple & Eve, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Lassonde Pappas and Company, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Old Orchard Brands, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Sun-Rype Concentrates, Inc	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Sun-Rype Products (USA), Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
A&E Acquisition, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Clement Pappas NC, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
CP Maryland, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Delsea Farms, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Northland Products, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Old Orchard Brands Real Estate Holdings, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pomona Holdings, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Foods, L.L.C.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Properties CA, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Properties, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Lassonde Luxembourg SARL ⁱⁱ⁾	Intégration globale	—	100 %	Luxembourg
Lassonde Hungary, Kft	Intégration globale	100 %	100 %	Hongrie
Entreprise associée				
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	Mise en équivalence	19,2 %	19,2 %	Canada

i) Le 1^{er} janvier 2021, la Société a procédé à la fusion de ses filiales Sun-Rype Products Ltd. et A. Lassonde inc. L'entité issue de cette fusion est A. Lassonde inc.

ii) Dissoute au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

*(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)*

33.2 Nature et étendue des autres restrictions importantes

Une entente entre actionnaires d'une filiale américaine de la Société comporte des obligations et des clauses restrictives quant :

- ♦ Aux transactions avec des parties liées des filiales américaines de la Société;
- ♦ À des obligations de non-concurrence à l'égard de certains produits et territoires de vente des filiales de la Société;
- ♦ Au transfert et à la vente des actions de certaines filiales américaines et d'une filiale canadienne de la Société, liée au financement d'une filiale américaine;
- ♦ À des changements à la politique de déclaration de dividendes à ses actionnaires de certaines filiales américaines de la Société;
- ♦ Aux contributions en capital à certaines filiales américaines de la Société; et
- ♦ À des changements importants à la nature des activités et à l'emplacement du siège social d'une filiale américaine de la Société.